

## Contrôle sanitaire des EAUX

Affaire suivie par:

**AFFICHAGE OBLIGATOIRE EN MAIRIE (article D.1321-104 du code de la santé publique)**

service santé environnement

Tél: 02 38 77 34 44

### Destinataires

- VEOLIA EAU CGE  
MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE JOUE LES TOURS  
MADAME - VEOLIA EAU CGE  
MADAME, MONSIEUR - TOURS METROPOLE VAL DE LOIRE  
MADAME, MONSIEUR LE DIRECTEUR - VEOLIA EAU CGE

## TOURS METROPOLE VAL DE LOIRE DSP

Prélèvement 00134010  
Installation UDI 000810 JOUE LES TOURS  
Point de surveillance P 0000001018 C-P.F. JOUE LES TOURS  
Localisation exacte MAIRIE ROBINET SANITAIRE HANDICAPÉ 1ER ETAGE

Commune JOUE-LES-TOURS  
Prélevé le : vendredi 12 décembre 2025 à 10h56  
par : LABORATOIRE INOVALYS TOURS  
Type visite : D1

### Mesures de terrain

	Résultats		Limites de qualité	Références de qualité	
	inférieure	supérieure	inférieure	supérieure	
Température de l'eau	15,1	°C			25,00
pH	7,4	unité pH			9,00
Conductivité à 20°C	707	µS/cm			180,00
Conductivité à 25°C	789	µS/cm			200,00
Chlore libre	0,50	mg(Cl2)/L			1 000,00
Chlore total	0,54	mg(Cl2)/L			1 100,00

### Analyses laboratoire

Analyse effectuée par : INOVALYS - SITE DE TOURS 3703  
Type de l'analyse : D1 Code SISE de l'analyse : 00134677

Référence laboratoire : 2511069636-D100134677

### CARACTÉRISTIQUES ORGANOLEPTIQUES

Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Coloration	<5	mg(Pt)/L				15,00
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélométrique NFU	<0,30	NFU				2,00

### PARAMÈTRES MICROBIOLOGIQUES

Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	<1	n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)	0			
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)	0			

### PARAMÈTRES AZOTES ET PHOSPHORES

Ammonium (en NH4)	<0,010	mg/L				
Nitrates (en NO3)	1,1	mg/L	50,00			0,10

### FER ET MANGANESE

Fer total	9	µg/L				200,00
-----------	---	------	--	--	--	--------

### Conclusion sanitaire ( Prélèvement N° : 00134010)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble de paramètres mesurés. La teneur en chlore résiduel est fixée à 0,1 mg/l en tout point du réseau de distribution et à 0,3 mg/l au point de production selon la circulaire DGS n°524/DE n°19-03 du 7 novembre 2003 relative au plan Vigipirate. Les valeurs observées en désinfectant peuvent expliquer une odeur et une saveur chlorées (seuil perceptible des flaveurs de chlore à partir de 0,25 mg/l).

Tours le 17 décembre 2025

Pour le Préfet,  
Pour la directrice générale,  
L'Ingénieur d'études sanitaires

Signé :

Jacques HERISSE

ARS Centre Val de Loire - Délégation Départementale d'Indre et Loire - 38 rue Edouard Vaillant 37042 TOURS Cedex - Tél : 02 38 77 34 33